

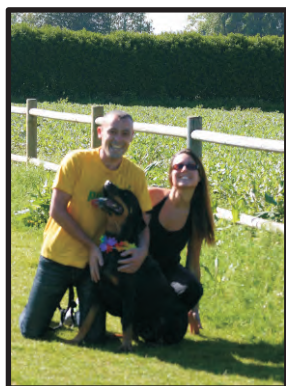
Wambrechies

INFO

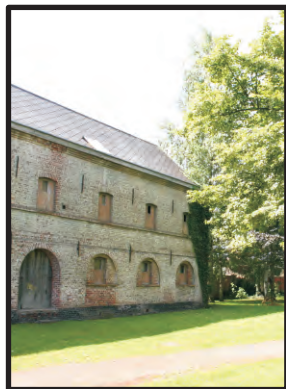
[Le magazine des Wambrecitains]



juillet 2010 - n° 34



Balade dans les prairies de l'aérodrome > page 3



Des journées du patrimoine à ne pas manquer > page 4



Saturation des réseaux : LMCU dévoile son Plan de Déplacements Urbains > pages 12-13

dossier
détachable
en pages centrales

Lancement du

Guichet unique



Dès septembre, la ville instaure un Guichet unique qui simplifiera votre quotidien en centralisant l'ensemble des inscriptions aux différentes prestations proposées par la Ville (pages 7 à 10).

Sommaire

Wambrechies Info n°34
juillet à septembre 2010

Loisirs

page 3 Promenade le long du chemin des perdrix
Retour sur la fête des voisins

Culture

page 4 Gros programme pour les Journées du Patrimoine
Retour en images sur le Festival *Afriques*

Grandir à Wambrechies

page 5 Présentation de l'école Madame de Ségur

Finances

page 6 Les Comptes Administratifs 2010

Vivre le quotidien

pages 7-10 Le dossier guichet unique que la ville met en place dès septembre

Cadre de vie

page 11 Les travaux de voirie du Pont du Vert Galant
pages 12 & 13 Le projet de Plan de Déplacements Urbains de LMCU

Economie

page 14 Les nouveaux commerces

Vie citoyenne

page 15 résumé du Conseil Municipal & mots politiques

page 16 : La der en images

Nouveau papier

Vous l'avez sûrement remarqué, le type de papier sur lequel votre *Wambrechies Info* est imprimé a changé. Il ne s'agit plus de papier recyclé mais de papier issu de forêts écologiquement gérées, répondant au label PEFC.

Les avantages sont multiples : le rendu est meilleur, la conservation du papier aussi et, surtout, l'impact environnemental est réduit.

Recycler du papier a en effet un coût énergétique non négligeable et utilise des produits, notamment de l'acide, qui ont une trace environnementale certaine.



Magazine trimestriel de la Ville de Wambrechies, imprimé à 4 500 exemplaires avec des encres végétales sur du papier certifié PEFC issu de forêts écologiquement gérées.

Directeur de la publication et Rédacteur en Chef : Michel Sas

Journaliste : Robin Wallart

(03 28 38 84 23 | com@wambrechies.fr)

Photos : Sandrine Buchet, Pierre Pennequin, Robin Wallart

Maquette : Sandrine Buchet & Robin Wallart

Impression : VMV Imprimerie, Armentières. Diffusion gratuite, ne peut être vendu.

Dépôt légal : troisième trimestre 2010

Ont collaboré à ce numéro : vos élus, Tania Atarssa, Julie Houziaux et Christophe Valenduc.

Sachons profiter de ce qui est proche de nous



Chères Wambrecitaines, Chers Wambrecitains,

Quelqu'un a dit un jour : « *le bout du monde et le fond du jardin contiennent la même quantité de merveilles.* »

Avec les membres de l'équipe municipale, nous essayons de faire en sorte que notre commune puisse apporter à chacun d'entre vous le meilleur de ce qu'elle possède.

Cela passe par l'offre de services, la qualité des prestations, mais aussi et surtout par les perspectives d'avenir que Wambrechies peut vous offrir.

Or, en termes de qualité de vie, nous n'avons rien à envier aux communes environnantes.

Les études tendent effectivement à montrer que les Français ont désormais de plus en plus le souci de devenir des citoyens respectueux de l'environnement, de vivre dans un espace serein, préservé et calme ; dans un habitat qui plus est, économe en énergie.

Cessons le gaspillage, éloignons-nous de l'effervescence et de l'incontrôlable. Sachons profiter de ce qui est proche de nous.

L'ensemble des besoins d'une famille tend à être satisfait aujourd'hui sur notre commune, depuis la nécessité d'accueils de qualité pour les plus petits (multi-accueil, Relais assistantes maternelles), à celle d'ouverture au monde pour les plus grands (accueil Jeunes, accueil Foyer, accueils de loisirs...).

La simplification des démarches est également l'un de nos objectifs et va franchir un pas supplémentaire dans l'optique de rapprochement du citoyen et de l'Administration, avec la mise en place du Guichet unique dès la rentrée de septembre.

Wambrechies poursuit par ailleurs son travail d'embellissement et façonne son image de havre de paix qui attire, aussi, le commerce, l'entrepreneuriat, l'artisanat haut de gamme.

Vous découvrirez dans ce *Wambrechies Info* que notre commune se montre plus dynamique et novatrice que jamais, tout en gardant à l'esprit le respect des valeurs traditionnelles qu'elle défend.

Pardonnez une citation de plus mais Alfonso Allais disait avec humour : « *On devrait construire les villes à la campagne, car l'air y est plus pur.* »....

C'est bien vrai non ?

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances !

Maire de Wambrechies
Vice Président de Lille Métropole
Communauté Urbaine
Vice Président du SIVOM
Alliance Nord Ouest



Découverte > aux confins de l'aérodrome, balade le long du chemin des perdrix

Un nouveau sentier de balade à découvrir à pied, à cheval ou à vélo a vu le jour le printemps dernier : le chemin des perdrix.

Conçu par le SIGAL (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Aérodrome de Loisirs) sur la quarantaine d'hectares de prairies libérées au nord de l'aérodrome, ce chemin de trois kilomètres relie Bondues depuis le parking de l'aérodrome, à Wambrechies -où il débouche non loin des *Compagnons des Saisons*.

L'été ayant enfin pointé le bout de son nez, nous avons profité d'un soleil généreux pour partir à sa découverte, lunettes sur le nez et appareil photo en main, loin des affres du bureau :)

Résultat des courses : il est sympa, ce sentier de randonnée ! Les grands espaces alternent avec l'ombrage de futaies pour une balade hors du temps et de toute frénésie urbaine. Cerise sur le gâteau pour les plus petits : la découverte du haras des petits Obeaux, au beau milieu des prairies.



Comment y aller ?

Départ du parking de l'aérodrome de Bondues

- > sortie 11 de la rocade Nord-Ouest,
- > direction Roncq/Bondues au 1er rond-point,
- > 1er feu rouge à gauche

Voisins en fête

Trois quartiers wambrechitains ont célébré la fête des voisins : les rues du 8 mai et de la Résistance, la résidence de la Courtine et la rue Léonard de Vinci. Trois célébrations qui ont permis de rencontrer, d'échanger et de faire (re)naître une vie de quartier.

Merci à tous et particulièrement à Mme Lobry pour ses photos de la soirée rue du 8 mai (ci-contre).



Une centaine de personnes s'est réunie pour faire la fête, rue du 8 mai.

Huitièmes rencontres des activités & des associations

À noter sur vos agendas : du 10 au 12 septembre prochain, le tissu associatif wambrechitain accompagné de commerçants et d'artisans s'exposera au Complexe Sportif J.B. Cibié. L'occasion de découvrir sa richesse et de trouver une activité pour vous, vos enfants, vos parents...

Infos : 03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr

Journées du patrimoine > Les 18 & 19 septembre, en partenariat avec le conseil général du Nord

Réservez votre week-end

Brigitte Sachéménéawouazawendo, chercheuse au CNRS, vous présentera un patrimoine tribal unique.



Les vêtements sont chamarrés, les tissus éclectiques, les formes extravagantes, le tout s'apparente un barnum farfelu de matières improbables... L'expo *Les Bistissandres : us et costumes d'une tribu imaginaire* surprend, à coup sûr. Constituée de costumes bistissandres, du nom d'une tribu éponyme plus ou moins disparue, elle vous sera présentée sous un angle ethnologique par une chercheuse du CNRS (en photo ci-dessus). Evidemment, la réalité se mue rapidement en fiction et l'expo se transforme gaiement en spectacle, présenté trois fois dimanche après-midi -programme complet ci-contre.

Ce moment déjanté autour du tissu s'inscrit dans le thème de cette année : patrimoine et savoir-

faire. Car Wambrechies fut un haut-lieu de la confection de tissu et le bâtiment de La Linière Nicolle, dominant toujours fièrement le quartier du Vent de Bise, est là pour le rappeler.

Balade nocturne contée

La ville vous propose de découvrir samedi soir ce symbole d'une industrie disparue à l'occasion d'une balade nocturne contée ponctuée de dégustations. Cette sortie vous emmènera aussi à la découverte de la Malterie et de la Distillerie Claeysens. Chaque bâtiment sera l'occasion d'une plongée dans l'imaginaire de conteurs aux mondes décalés, à l'instar de Pascal Duclermortier qui vous expliquera doctement lors de votre étape à la distillerie tout ce qu'il pense des «bienfaits de l'alcool dans ce lieu prédisposé»...

Plus traditionnellement, des visites guidées vous emmèneront dimanche à la (re)découverte de l'histoire des vieux murs de l'Hôtel de Ville 1868, de l'église St-Vaast et du château de Robersart.

Ce dernier sera l'hôte de deux expositions : la première, *La vie quotidienne des ouvriers du textile vers 1900* est issue des collections des Archives Départementales du Nord. Elle se propose de vous faire découvrir ce que fut l'industrie textile dans le Nord dans les années 1900, à l'apogée de sa puissance. À travers documents écrits, photographies et cartes, vous plongerez dans

l'univers des ouvriers du textile, dans leurs maisons, leurs modes de vie, leurs conditions de travail et partagerez avec eux la naissance de la conscience syndicale.

La seconde, conçue par le service culture, mêlera portraits de personnes de la Résidence Obert et témoignages de leur vie professionnelle passée.

Un week-end à réserver, dense et sympathique, oscillant entre rigueur historique et mise en abîme décalée.

Programme

Samedi 18 septembre à 20h :

Départ de la balade nocturne contée (place du Général de Gaulle) à la découverte de la Distillerie, de la Malterie et de la Linière Nicolle.

Réservation gratuite mais obligatoire auprès du service culture de la ville.

Dimanche 19 septembre de 14h à 19h :

>15h & 17h : visites guidées du château de Robersart

>Expo-spectacle *La vie quotidienne des Bistissandres : us et costumes d'une tribu imaginaire* à 14h, 16h et 18h (salle Philippe de Haynin, château de Robersart, réservation obligatoire)

>Expositions *La vie quotidienne des ouvriers du textile vers 1900* salle Simon Robert et salle Bernard, en accès libre de 14h à 19h au château de Robersart

Soirée au château

Vie et oeuvre d'André et Charles Panckoucke

Dans le cadre de la thématique « patrimoine et savoir faire » choisie par le conseil général du Nord, la ville accueille vendredi 24 septembre Gilbert Dalmasso, Docteur en Histoire des Sciences, qui nous emmènera à la rencontre d'André et Charles Panckoucke.

André, éditeur du premier hebdomadaire lillois (*L'Abeille flamande*) en 1746 et son fils, Charles, libraire de dimension européenne, furent les promoteurs de la presse lilloise du XVIII^e siècle. Amis de Voltaire, Rousseau, Diderot..., ils consacrerent l'essentiel de leurs efforts à la diffusion des lumières.

Vie et oeuvre d'André et Charles Panckoucke, par Gilbert Dalmasso, vendredi 24 septembre à 20h, château de Robersart. En partenariat avec l'Espace Gutenberg Nature et Eau. Entrée libre.

Retour sur... le Festival Afriques

Quatrième du nom, le festival *Afriques*, décliné cette année sur le thème des *mondes invisibles*, a investi du 12 juin au 4 juillet le château de Robersart. Exposition, présentations de cérémonies vaudou et superbes concerts -avec notamment Manu Dibango en *guest star*- ont rythmé trois semaines magnifiques.



2

Grosse programmation musicale encore cette année avec notamment Manu Dibango & The Soul Makossa Gang le 18 juin sur le parking du château de Robersart (1), et le groupe Eyo'Nle (2) qui a, aussi, animé le port de plaisance à l'occasion de Deûle en Fête le 6 juin dernier.

Madame de Ségur, école de vie

Après Madame de Séigné présentée le trimestre dernier, voici une autre maternelle wambrechitaine pleine de charme : Madame de Ségur. Une école qui peut, entre autres, se vanter de posséder le plus beau saule pleureur de la métropole lilloise...



L'école Madame de Ségur, abritée sous le plus bel arbre du territoire (photo du haut), jouxte la primaire Pasteur, équipée du fameux et très coloré « mille club ».



Les « grands » scolarisés à l'école (photo du haut) ont pu cette année découvrir le musée de la piscine à Roubaix pour une sortie autour de la découverte sensorielle pendant que les petits ont observé, jour après jour, la transformation de chenilles en papillons (photo ci-contre)

Sûr qu'il en impose, le saule de la cour de Ségur. Gigantesque, immense, magnifique, il trône loin, très haut au-dessus des préaux art-déco de la petite maternelle.

Bruissante de la soixantaine de têtes blondes qui l'habite, Madame de Ségur étale sous le couvert de cet arbre majestueux ses trois classes colorées, ses jeux de bois et surtout, sa vie pédagogique trépidante.

Car ils en ont de la chance, les enfants qui y sont scolarisés ! Sorties éducatives à la découverte du monde, observation du vivant à travers l'élevage de chenilles, culture de fleurs et de potirons dans le potager de l'école... L'équipe pédagogique ne ménage pas ses efforts et sait faire preuve d'imagination pour amener les enfants à découvrir et assimiler les bases qui feront d'eux plus tard des citoyens accomplis.

Ajoutez la présence du mille-club, à la fois salle d'éveil corporel, lieu de loisirs et abri quand les récrés sont gâchées par les intempéries... Madame de Ségur offre des conditions idéales à l'éveil des enfants. Et sait prendre soin des parents : grand parking et proximité immédiate de l'école primaire Pasteur sont deux arguments à ne pas négliger quand on est pressé, le matin...

Groupe scolaire Pasteur/Séгур
Directrice : Maya Vancoillié
85, chemin du Fort à Wambrechies
03 20 78 74 46



Bienvenue Au
Mercredi Récréatifs

40 PLACES À PRENDRE !

Les inscriptions aux mercredis récréatifs 2010-2011 (40 places tous les mercredis de 9h à 17h) auront lieu auprès du service Enfance-jeunesse de la ville, au château Rouge (30, allée des Châteaux) mercredi 1er septembre, de 14h à 16h.

Plus d'informations : 03 28 14 42 78
enfance.jeunesse@wambrechies.fr



LA CAF SUR INTERNET

Plus simple, plus rapide, utilisez le site internet de la Caf (www.caf.fr), rubrique "mon compte" (munis de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel) pour déclarer votre changement de situation.

Utilisez www.caf.fr pour :

- > obtenir une attestation de paiement
- > consulter votre dossier allocataire
- > simuler votre droit à l'aide au logement
- > faire votre demande d'aide au logement si vous êtes étudiant
- > télécharger des demandes de prestations familiales
- > tester votre droit au Revenu de Solidarité Active
- > déclarer vos revenus trimestriels RSA

CARTES TRANSPOLE

Vous utilisez le bus, le tram ou le métro pour vous rendre dans votre établissement scolaire ?

Sachez que Transpole tiendra une permanence **mardi 31 août de 14h à 17h** salle Carlos Ledoux (Fondation Ledoux, place du Général de Gaulle) afin de réaliser les cartes de transport pour la rentrée scolaire 2010/2011.

Les Comptes 2009

Le 6 mai dernier, les comptes administratifs et de Gestion de la ville, du Port de plaisance et du Parc du Chat 2 ont été approuvés par la majorité du Conseil Municipal, l'opposition s'abstenant. Les voici rapidement présentés, les documents étant consultables en Mairie.

Budget principal

Pour un budget de fonctionnement s'élevant à 8 811 696 €, les recettes ont été réalisées à hauteur de 9 143 764 € et les dépenses pour 7 965 558 €, dégagant ainsi un excédent de 1 144 876 €, auquel s'ajoutent les 1 98 928 € de reports cumulés.

Sur les 3 060 180 € de la section d'Investissement, le total des recettes s'élève à 1 931 577 € et les dépenses à 1 923 578 €, ce qui nous donne un très léger excédent de 7 999 € hors Restes à Réaliser de 378 084 €.

Le résultat cumulé de cette section s'élève donc à -464 462 €, couvert par un virement du fonctionnement.

Les graphiques ci-dessous montrent l'évolution des principales composantes des Comptes Administratifs des trois dernières années.

Port de plaisance

Pour le Port de plaisance, le budget qui s'élevait à 56 473 € a été réalisé à hauteur de 50 923 € pour les dépenses, mais seulement pour 46 751 € pour les recettes, soit un déficit de 4 172 € ramenant le résultat global cumulé de la section de fonctionnement à 6 164 €.

La section d'investissement budgétée pour 22 522 € n'enregistre que 280 € de dépenses réelles pour 14 171 € de recettes réelles. Les investissements prévus seront réalisés sur 2010 et financés par le résultat cumulé de 12 340 €.

Parc du Chat 2

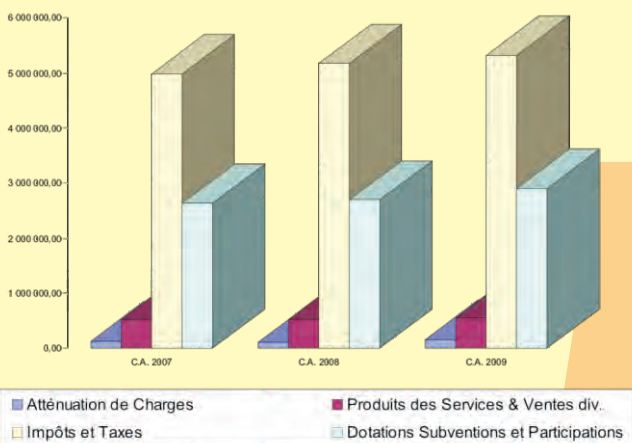
Le budget annexe du Chat 2 s'élevait à 314 655 €. Quelques frais accessoires s'élevant à 1 658 € ont été réglés. Cette dépense a été couverte par une subvention du même montant du budget principal.

Au final

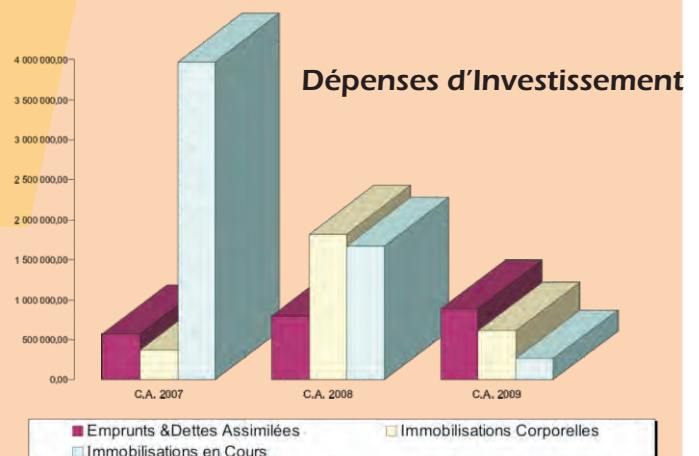
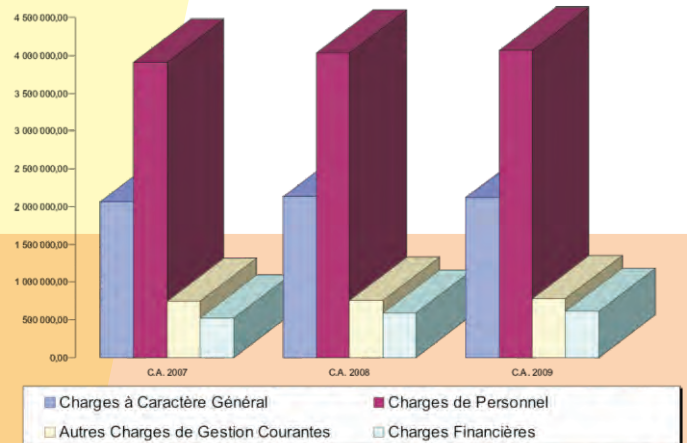
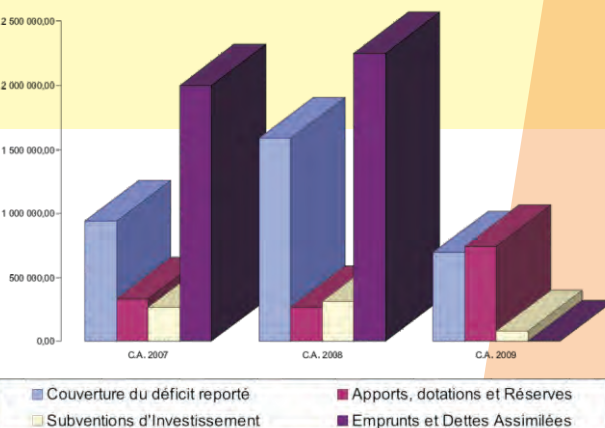
La gestion serrée de l'année 2009 a permis de contenir les dépenses de fonctionnement qui n'augmentent que de 0,8%, et a amorcé le désendettement de la ville de près de 900 000€. Notez qu'aucun emprunt n'a été sollicité au cours de l'exercice 2009.

Dépenses de fonctionnement

Recettes de fonctionnement



Recettes d'Investissement



La ville instaure à la rentrée un système d'inscription et de pré-inscription unique pour les services municipaux (école de musique, accueils du mercredi, garderie...). Il prend la forme de ce dossier « guichet unique » qui rationalise vos démarches administratives en évitant que vous soit demandé à maintes reprises les mêmes pièces justificatives.

DOSSIER GUICHET UNIQUE

Année scolaire 2010/2011



Ecoles publiques, restauration, étude, garderie, école de musique, couture, multi-accueil, accueils du Mercredi, accueils de loisirs, accueil Jeunes et accueil Foyer

Veillez remplir les champs ci-dessous :

Nom de famille :

N° d'allocataire CAF :

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le

Identifiant famille

Quotient familial

Madame, Monsieur,

Envie d'inscrire le petit dernier à la crèche, le cadet aux études, l'aîné à la couture et vous-même aux activités musicales ?

Peut-être vous sentez-vous freinés par la masse de pièces justificatives à rassembler, par la multitude de dossiers à remplir, et ce pour chaque membre de la famille ? La Ville de Wambrechies est heureuse de vous présenter aujourd'hui le nouveau dossier de guichet unique qui rationalise vos démarches d'inscription et de facturation aux services municipaux.

Avec lui, vous ne fournissez qu'une fois les pièces justificatives nécessaires pour tous les membres de votre famille et vous ne recevez qu'une seule facture par foyer, quel que soit le nombre de services auxquels vous êtes inscrits.

Attention cependant : remplir ce dossier ne signifie pas inscription automatique à TOUS les services municipaux. Certains d'entre-eux, à l'instar de l'école de musique ou des accueils de loisirs, nécessitent une démarche supplémentaire spécifique, ne serait-ce que pour choisir les activités proposées ou parce qu'ils disposent d'un nombre de places limité. Nous vous invitons donc à remplir soigneusement ce dossier en suivant les recommandations spécifiées : vous serez ainsi identifiés dès le départ ce qui allégera vos démarches lors des inscriptions.

En résumé - dans ce dossier sont jointes les inscriptions aux services suivants :

Inscriptions jointes à ce dossier

- l'étude,
- la garderie,
- la couture,
- l'accueil Foyer
- la restauration (les élèves sont inscrits d'office s'ils sont inscrits dans une école wambrecitaïne).

Pour les autres services municipaux, ce dossier ne comporte que des pré-inscriptions ou une information. Il est donc nécessaire de vous rapprocher des services compétents (cf ci-contre), après avoir rempli les rubriques qui les concernent dans ce dossier. Ces services sont les suivants :

Uniquement pré-inscriptions

- les écoles publiques,
- l'école de musique
- le multi-accueil Les Petits Troubadours (crèche-halte garderie),

Information uniquement

- les accueils du mercredis
- les accueils de loisirs
- l'accueil Jeunes

De plus, les conditions de paiement se diversifient et s'assouplissent. Vous avez le choix des moyens de paiement : espèces, chèque, ou prélèvement automatique.

Nous vous informons enfin que les services municipaux concernés sont à votre disposition pour vous accompagner et répondre à vos questions, avant que vous ne retourniez ce dossier au guichet unique (rez-de-chaussée de la mairie).

Dossier téléchargeable sur www.wambrechies.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Pour tout renseignement concernant la facturation, le paiement, rapprochez-vous du guichet unique :

> GUICHET UNIQUE

Edith LEROY-ESTIN
03 28 38 84 27 | guichet.unique@wambrechies.fr
Martine GALLOIS
03 28 38 84 26 | ecoles@wambrechies.fr
La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.
Adresse postale : Mairie de Wambrechies, 2 place du général de Gaulle, BP 30024 - 59874 Wambrechies cedex

Pour tout autre renseignement, veuillez vous rapprocher des services compétents :

> SERVICE SCOLAIRE (inscription écoles, études, garderie)

Martine GALLOIS
03 28 38 84 26 | ecoles@wambrechies.fr

> SERVICE CULTURE

Marion GUYOT
03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr

• Ecole de musique (Château de Roberst)

Directeur : Charles FREMAUX
03 20 78 81 62 le mardi de 18h à 20h et le mercredi de 14h à 19h

• Couture

Marie-Line SALIN
03 28 38 84 53 | culture@wambrechies.fr

> SERVICE ENFANCE, JEUNESSE

• Multi-accueil Les Petits Troubadours (Château de Roberst)

Directrice : Régine DECEUNINCK
03 20 06 50 20 | dir.creche@wambrechies.fr

• Accueils du mercredi et Accueils de Loisirs (Château Rouge, 30 allée des Châteaux)

Christelle COT-CROISANT
Tel : 03 28 14 42 78 | enfance.jeunesse@wambrechies.fr

• Accueil Jeunes & Accueil Foyer (Château Rouge, 30 allée des Châteaux)

Kamel GHARBI
03 28 14 42 85 | accueil.jeunes@wambrechies.fr

**DOSSIER A DEPOSER IMPERATIVEMENT
AU « SERVICE GUICHET UNIQUE »
de la Mairie**

tel : 03 28 38 84 27

1 RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Préciser quels seront les usagers (adultes et/ou enfants) qui fréquenteront le(s) service(s) municipal(aux) suivant(s) : restauration, étude, garderie, école de musique, couture, multi-accueil Les Petits Troubadours (crèche halte garderie), accueils du mercredi, accueils de Loisirs, accueil Jeunes et accueil Foyer. **En cas de changement de situation (déménagement...), rapprochez-vous du guichet unique pour modifier votre dossier.**

n° attribué à l'utilisateur	NOM	PRENOM	Date de naissance	Adresse	Téléphone fixe/portable
① (adulte)					/
② (adulte)					/
③ (enfant)					X
④ (enfant)					
⑤ (enfant)					
⑥ (enfant)					

e-mails éventuels :

Attention, le numéro attribué à l'utilisateur est déterminant car il identifie la personne concernée. Merci de respecter l'ordre dans lequel vous vous inscrivez et de le reporter à l'identique dans la partie destinée à l'inscription.

Pour les enfants mineurs

Si les usagers sont mineurs, cette partie (relative à la situation du représentant légal de l'enfant) doit être impérativement remplie :

<p>Monsieur</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom : Prénom : Nombre d'enfants à charge : Situation maritale : <input type="checkbox"/> Mariage <input type="checkbox"/> Concubinage <input type="checkbox"/> Divorce <input type="checkbox"/> Veuvage En cas de séparation, quel parent exerce l'autorité parentale ? Quel est le mode de garde (alternée...) ? Indiquez le représentant qui prendra en charge les factures afférentes : 	<p>Madame</p> <ul style="list-style-type: none"> Nom : Prénom :
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

nb : en cas de divorce, joindre une copie du jugement de divorce

Signature :

Scolarisation de l'enfant usager pour l'année scolaire 2009/2010		
Enfant	Ecole fréquentée	Classe et nom d'enseignant(e)
③		
④		
⑤		
⑥		

Pièces à fournir :

- une photocopie de justificatif de domicile de moins de trois mois
- une photocopie d'attestation des prestations familiales CAF
- une photocopie du livret de famille
- une photocopie du carnet de vaccination des enfants
- une autorisation de prélèvement automatique (qui est le mode de paiement préconisé)
- les attestations des deux employeurs avec les horaires de travail des deux parents en cas d'inscription à la garderie ou de pré-inscription aux accueils du mercredi

Obligation de déclaration : les ménages ne souhaitant pas communiquer ou ne connaissant pas le montant de leurs revenus se verront classés dans la tranche tarifaire la plus élevée quand la grille tarifaire est indexée au niveau de revenus.

Autorisation du représentant légal de l'utilisateur

Sortie des différentes structures municipales :

Je sousigné Père Mère Tuteur

autorise mon(mes) enfant(s) à rentrer seul(s) à la fin de l'activité concernée : Oui Non

n'autorise pas mon(mes) enfant(s) à rentrer seul(s). Il(s) sera(ont) récupéré(s) par une personne habilitée* à le faire. La Ville se dégage de toute responsabilité vis-à-vis de la personne envoyée par la famille.

*personne(s) habilitée(s) :

Accident ou indisposition :

En cas d'urgence, nous nous efforçons de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Nous utilisons pour cela les n° de téléphone que vous nous avez indiqués. Un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital, à moins que son état permette une certaine attente dans le cas où la famille peut le prendre en charge elle-même.

J'autorise l'anesthésie et l'intervention chirurgicale de mon(mes) enfant(s), au cas où il(s) serai(en)t victimes) d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

Je n'autorise en aucun cas l'anesthésie ou l'intervention chirurgicale de mon(mes) enfant(s) même s'il(s) est(sont) victimes d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.

Droit à l'image :

J'autorise - Je n'autorise pas les services municipaux à photographier mon(mes) enfant(s) aux fins exclusives de la communication municipale (bulletin municipal, site internet...)

Fait à Wambrechies, le :

Signature :

2 Inscriptions et pré-inscriptions dans les services municipaux

Pré-inscription dans les écoles publiques

Groupe scolaire Pasteur/Séguir, Madame de Sévigné, Louis Leroy, Jules Ferry

Commune d'origine : Wambrechies Commune du SIVOM Alliance Nord-Ouest
 Autre commune

Il s'agit d'une pré-inscription.

Après enregistrement, il vous sera remis par le service Ecole une fiche de transmission pré-remplie, qu'il vous faudra remettre au chef d'établissement scolaire lors de l'inscription, lequel rendra alors son avis.

Rappel : les élèves sont inscrits d'office à la restauration du midi s'ils sont inscrits dans une école wambrechitaine.

Enfant	Date de naissance	Ecole précédente	Ecole souhaitée		Classe
			1er choix	2ème choix	
3					
4					
5					
6					

Inscription aux études et à la garderie

Cochez les cases correspondantes :

Enfant	Etudes		Garderies	
	oui	non	oui	non
3				
4				
5				
6				

Les inscriptions aux études ne concernent que les enfants scolarisés en primaire, à Ferry ou à Pasteur. Les études durent une heure (de 16h30 à 17h30). Coût pour un Wambrechitain : 1,20€ ; pour les extérieurs : 1,50€.

Les garderies ont lieu dans toutes les écoles publiques : Sévigné, Leroy, Pasteur/Séguir et Ferry. Pensez à fournir une attestation des deux employeurs avec les horaires de travail.

Tarifs Garderies		
Heures	Tarifs wambrechitains	Tarifs extérieurs
de 7h15 à 7h45	1,50€	2€
de 7h45 à 8h15	1,05€	1,85€
de 16h30 à 17h	1,05€	1,85€
de 17h à 17h30	1,05€	1,85€
de 17h30 à 18h	1,05€	1,85€
de 18h à 18h30	1,50€	2,40€
au-delà de 18h30	Pénalité de 9€ par demi-heure	

Pré-inscription à l'Ecole de Musique

La confirmation de votre inscription vous sera donnée après votre rencontre avec le Directeur de l'Ecole de Musique.

Paiement en deux parties à la réception de la facture : la première moitié à l'inscription, la seconde au plus tard le 1er décembre de l'année en cours.

Pièces à fournir :

3 enveloppes autocollantes timbrées à vos nom et adresse et une photo d'identité avec le nom et le prénom inscrit au dos pour chacun des inscrits.

Tarifs annuels

Inscriptions

Membres de l'Harmonie municipale :
 Wambrechitains et extérieurs 25€
 Enfant d'un membre de l'Harmonie 50€

Inscriptions Wambrechitains :

Enfant mineur 50€
 2ème enfant mineur et plus 25€
 Adulte 165€

Inscriptions extérieurs :

Enfant mineur 210€
 Adulte 210€

Cours d'instruments

Instruments d'harmonie :

Enfant mineur et adulte 25€

Guitare, violon, piano :

Membres de l'Harmonie & enfant d'un membre de l'Harmonie 80€
 Enfant mineur wambrechitain 165€
 Adulte wambrechitain 225€
 Enfant mineur extérieur 450€
 Adulte extérieur 450€

Location d'instruments

Wambrechitains et extérieurs, enfant mineur comme adulte 50€

Disciplines instrumentales

Département vent - section bois

Flûte - Hautbois
 Clarinette - Saxophone

Département vent - section cuivres

Trompette - Cor
 Trombone - Tuba

Département clavier

Piano

Département cordes

Guitare - Violon

Musique d'ensemble

Orchestre - Piano - Guitare - Batucada

Département percussions

Batterie - Percussion

Usager	Formation musicale oui/non	Discipline instrumentale souhaitée	Location d'instrument(s) oui/non	Harmonie municipale	
				membre	enfant d'un membre
1					
2					
3					
4					
5					
6					

1 Inscription aux cours de couture

Usager	1	2	3	4	5	6
Inscription (si oui, cochez la case)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les cours de couture s'adressent aux adultes comme aux enfants. Pour les enfants, l'inscription à l'année coûte 10€. Les cours ont lieu le mercredi après-midi à la Fondation Ledoux de 14h à 16h et de 16h15 à 18h15.

Les cours de couture sont aussi ouverts aux adultes (45€ la carte de cinq cours pour les Wambrechitains, 90€ pour les extérieurs). Ils ont lieu à la Fondation Ledoux le mardi de 8h30 à 11h30, le vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 11h30.

Pré-inscription au Multi-accueil Les Petits Troubadours

Il s'agit d'une pré-inscription

Enfant	Vous souhaitez inscrire votre enfant toute la semaine : cochez la case correspondante ci-dessous :	Vous souhaitez inscrire votre enfant que quelques heures par semaine : . indiquez le nombre d'heures souhaitées
3	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
4	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
5	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
6	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Le Multi-accueil, situé dans le château de Robersart est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Les tarifs sont établis en fonction du barème de la CAF calculé selon la composition familiale et les revenus du foyer.

A l'inscription, un contrat est établi et signé pour une durée de 6 mois renouvelables.

Enfin, la durée plancher de facturation est de 3 heures.

Inscription à l'accueil Foyer

Situé au 2e étage du château Rouge, l'accueil Foyer est ouvert toute l'année les mardis, jeudis et vendredis à tous les jeunes âgés de 12 à 22 ans.

La carte d'adhésion est annuelle et son tarif, indexé sur le quotient familial de la CAF (voir partie 3 ci-dessous).

Au menu : écoute, aide aux devoirs, à la rédaction de CV... La salle informatique du Château Rouge est ouverte aux adhérents, et le couple billard-baby-foot, dispo pour un moment de détente.

Cochez la case correspondante

Usager	1	2	3	4	5	6
accueil Foyer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Informations sur les autres services

> Accueils de loisirs

Les accueils de Loisirs sont un service dédié aux enfants de 2 à 17 ans. Ils ont lieu pendant les vacances scolaires (1), du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un service de garderie est proposé de 8h à 9h et de 17h à 18h. La restauration du midi se tient entre 12h et 14h.

Les tarifs sont indexés au quotient de la Caisse d'Allocation Familiale.

Les inscriptions aux accueils de loisirs se faisant le mois précédent les vacances, au service enfance-jeunesse du château Rouge.

(1) pendant les vacances de Noël, seuls les accueils de loisirs 12-17 ans ont lieu.

> Accueils du Mercredi

Les accueils du mercredi courent du second mercredi du mois de septembre au dernier du mois de juin. L'accueil se fait de 9h à 12h et de 14h à 17h, au Château Rouge. Un service de garderies est proposé de 8h à 9h et de 17h à 18h (voir inscription garderie municipale en p3). La restauration du midi se tient entre 12h et 14h.

Les tarifs sont indexés au quotient de la Caisse d'Allocation Familiale (voir partie 3).

Les inscriptions aux accueils du mercredi se faisant au mois durant la dernière semaine du mois précédant.

Pensez à fournir une attestation des deux employeurs.

> Accueil Jeunes

L'accueil Jeunes s'adresse à tous les jeunes âgés de 12 à 17 ans. Situé au 2e étage du château Rouge, il est ouvert toute l'année, les mercredis et samedis après-midis, pendant les petites et grandes vacances scolaires de 10h à 12h et de 13h30 à 18h. Au programme : ateliers (musique, photo/multimedia, bois...) et sorties variées...

Inscription à la journée ou à la demi-journée selon les activités. Tarifs indexés sur le quotient familial de la CAF (voir partie 3 ci-dessous).

3 Tarifs en fonction du quotient familial

Catégorie (Quotient CAF)	Mercredis récréatifs (journée)	Mercredis récréatifs (garderie/vacation, à la 1/2 heure)	Carte annuelle d'adhésion à l'Accueil Jeunes et à l'Accueil foyer	Accueil Jeunes (1/2 journée)	Accueil Jeunes petites vacances scolaires (journée)
T1 (0 à 549)	2€	0,50€	7€	1€	2€
T2 (550 à 762)	3€	0,50€	10€	1,50€	3€
T3 (763 à 1037)	4,60€	0,50€	13€	2,30€	4,60€
T4 (1038 à 1342)	6€	0,50€	16€	3€	6€
T5 (1343 et plus)	8€	0,50€	20€	4€	8€
Extérieurs	10€	0,90€	40€	5€	10€

La C.A.F. de Lille met à la disposition de la Ville de Wambrechies un service internet à caractère professionnel lui permettant de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales nécessaires à l'exercice de sa mission. Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant le guichet unique de la Mairie (03.28.38.84.27). Dans ce cas, il vous appartient de fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Pont du Vert Galant : c'est parti pour la voirie



Les travaux de voirie (giratoires et routes permettant l'accès au pont), initialement reportés en 2011, ont finalement débuté.

Le pont du Vert Galant se dresse fièrement depuis quelques mois maintenant au-dessus de la Deûle. Pour autant, aucun véhicule n'a jamais été vu l'empruntant, les voies menant à l'ouvrage n'ayant pas été construites. La faute à une logique d'appels d'offres qui a repoussé l'édification des deux giratoires et des routes menant au pont à... 2011.

Fort heureusement et comme annoncé dans le *Wambrechies Info* précédent, les travaux de voirie effectués par le conseil général ont finalement pu débuter fin mai.

Ils vont se diviser en deux phases. La première, qui est en cours rive gauche, se prolongera jusqu'à fin août. Attention : la construction du giratoire occasionnera la fermeture en Août et pendant trois semaines de la rue du Vert Galant.

La seconde phase débutera fin août et s'achèvera fin novembre. Elle concernera la rue de Quesnoy rive droite. Le conseil général, conscient de l'importance de cet

axe, ne procédera pas à sa fermeture mais usera de la circulation alternée afin de minimiser l'impact des travaux sur la circulation.

Pour de plus amples informations, contactez les services techniques de la ville au 03 28 38 84 15 ou par mail : secr.serv.technique@wambrechies.fr

Pont chamarré



La mise en peinture du pont, réalisée par Benjamin Duquenne, est achevée. Elle a été inaugurée le 23 juin.



CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DMS À WAMBRECHIES

Parce qu'ils représentent un danger pour l'environnement et la santé, les déchets ménagers spéciaux ou DMS⁽¹⁾ ne peuvent être jetés en poubelles ou laissés aux encombrants, mais doivent être déposés à la déchèterie.

Afin d'aider les particuliers à se débarrasser de ces produits, Lille Métropole Communauté Urbaine et la société Esterra ont mis en place une collecte « à domicile » ou presque : un camion vient collecter les DMS tous les seconds samedis du mois de 14h à 15h sur le parking de l'Hôtel de Ville (derrière la Mairie). Voici le calendrier des jours de collecte 2010 :

- > Samedi 10 juillet
- > Samedi 14 août
- > Samedi 11 septembre
- > Samedi 9 octobre
- > Samedi 13 novembre
- > Samedi 11 décembre

⁽¹⁾ Les DMS sont une classe de déchets à part. Il s'agit de produits qui peuvent être inflammables, toxiques, corrosifs... à l'instar des huiles moteur et ménagères, des batteries, des peintures, des solvants, des désherbants, des produits phytosanitaires, etc. Plus généralement, les DMS portent tous sur leur emballage un des sigles suivants :



Travaux & déco d'été



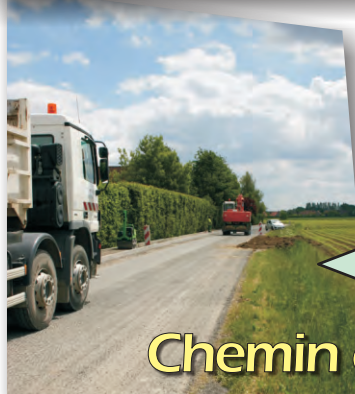
La tortue est de retour !

Elle ne nous avait certes pas vraiment quittés, mais le mois de mai a vu la tortue se parer de nouvelles couleurs à l'initiative des garçons du service environnement - à l'oeuvre sur la photo. La voilà maintenant habillée pour l'été !



Giratoires de la zone Match

Les deux giratoires de la zone Match désenclavant la route de Linselles pour l'un et marquant l'entrée de la ville pour le second, ont été décorés par les services techniques de la ville.



Chemin du bas plat

Des trottoirs ont été construits et l'enrobé du chemin entièrement refait.



Dossier LMCU >

ORGANISER LES DEPLA



Dans les grandes agglomérations, gérer les déplacements individuels et collectifs des personnes et des marchandises s'avère être d'une grande complexité et nécessite l'élaboration d'un Plan de Déplacements Urbains, ou PDU. La Communauté Urbaine de Lille vient de réactualiser le sien pour la période 2010-2020.

Ambitieux, il se propose de répondre aux problématiques actuelles, (saturation des réseaux, pollution) afin d'assurer un équilibre durable entre les besoins de mobilité des habitants et la protection de leur environnement et de leur santé.

Autoroutes saturées, centres-villes embouteillés, stationnements difficiles, pollution... La voiture, mode de déplacement préféré de tout un chacun, pose de gros problèmes dans les agglomérations, problèmes qu'il convient de résoudre. Le Plan de Déplacements Urbains (PDU), obligatoire pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants et mis en place en 2000 par la Communauté Urbaine de Lille, est fait pour cela : établir les principes de la mobilité urbaine et poser les conditions de sa réussite.

Les problématiques et le contexte législatif ayant évolué, un nouveau projet conçu par **Daniel Janssens, Vice Président au Plan de Déplacements Urbains de LMCU** a été proposé le 2 avril dernier et devrait être adopté en fin d'année après consultation des institutions (Etat, Région, Département, Communes) et enquête publique.

Son objectif : promouvoir à l'échelle de la Métropole une mobilité durable et sécurisée, économe de déplacements automobiles et s'appuyant sur le concept de « ville intense » (lire *Wambrechies Info* précédent).

Pour cela, LMCU a bâti son PDU autour de six axes majeurs :

1 - Créer la ville intense et la mobilité...

...afin de densifier l'habitat et de raccourcir les distances (entre habitat et emploi, entre habitat et commerces...), articuler cette densification avec l'ensemble du système de déplacement, et créer des espaces publics de qualité qui invitent à se déplacer autrement qu'en voiture (zones piétonnes, parcs urbains...).

2 - Améliorer les réseaux de transports collectifs...

...en développant l'armature actuelle et en facilitant l'intermodalité. Concrètement, cela va

se traduire par :

> le développement des liaisons ferroviaires avec l'extérieur de la métropole,

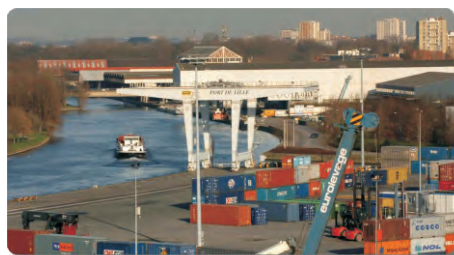
> l'accroissement du nombre et de la performance générale des bus, auquel s'ajoute le lancement d'un second plan bus pour irriguer finement les territoires peu desservis,

> le doublement de la capacité de la ligne 1 du métro,

> la création de deux lignes de tram-train desservant le centre de Lille -dont une passera par Wambrechies,

> la réalisation de nouveaux pôles d'échanges et de parcs-relais aménagés en intégrant vélos et deux roues motorisés.

3 - Optimiser le transport de marchandises...



...en favorisant les modes alternatifs à la route et en améliorant l'usage du transport routier pour limiter l'impact sur la ville et les habitants.

L'objectif est de positionner le territoire communautaire sur les futurs réseaux alternatifs (le canal Seine-Nord-Europe notamment), d'expérimenter des modes innovants de livraison de marchandises en ville et de réaliser un nouveau schéma directeur des itinéraires poids lourds sur le territoire de la métropole.

4 - Partager la rue et promouvoir les modes alternatifs...

...en favorisant un usage raisonné de la voiture en construisant les infrastructures routières

différemment et en maîtrisant le nombre de stationnements sur l'ensemble de la métropole. En parallèle, et afin de faire du vélo et de la marche à pied des modes de déplacements à part entière, des espaces sécurisés et confortables seront élaborés : pistes cyclables, lieux de stationnement sécurisés pour les vélos et espaces publics protégés.

5 - Mettre l'accent sur l'environnement, la santé et la sécurité des personnes...

...en construisant une stratégie transversale aux politiques communautaires.

Côté sécurité, l'action portera essentiellement sur les usagers vulnérables (piétons, deux roues...) afin de tendre vers une vision « zéro mort, zéro blessé grave ».

6 - Poser les conditions de la réussite de cet ambitieux PDU...

...induit inévitablement un dialogue avec la population. La sensibilisation et la concertation pour promouvoir les modes alternatifs à la voiture sont en effet charnières dans ce programme 2010-2020.

Le PDU prévoit aussi de négocier avec les gros générateurs de déplacements (universités, établissements scolaires, administrations, zones d'activités...) une adaptation des horaires pour étaler les pointes de trafic.

Enfin, des outils d'observation de la mobilité et d'évaluation des actions permettront de juger de la pertinence des choix effectués.

Le projet de PDU nous concerne donc tous, et pour les dix prochaines années -au moins: souhaitons qu'il gomme les impasses actuelles. Sa réussite dépend fortement de notre rapport à la voiture et des solutions alternatives proposées. Mais la conscience citoyenne de tout à chacun est ici clairement appelée.

PLACEMENTS DE DEMAIN



Traduction des grands objectifs du PDU

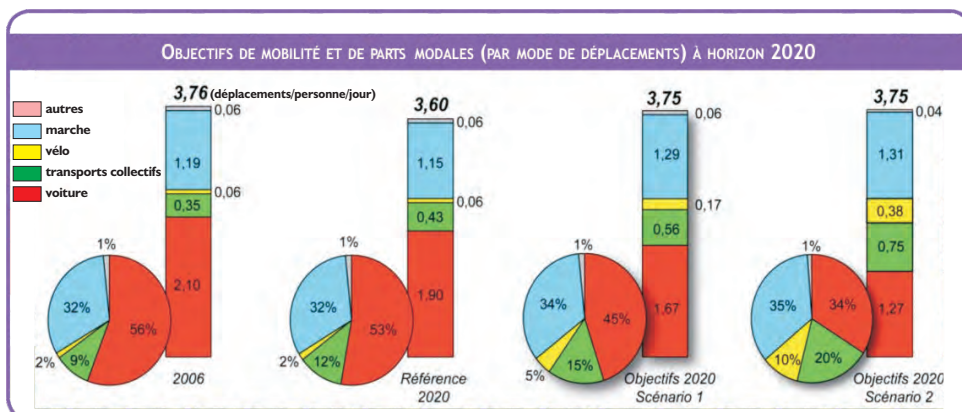
Déplacements internes à la métropole

Le projet de PDU a considéré une situation de référence (« référence 2020 »), basée sur les prolongations des tendances récentes (en d'autres termes la situation actuelle projetée en 2020), et deux scénarios d'objectifs à l'horizon 2020 :

> un scénario volontariste avec notamment des actions d'envergure en matière de développement des modes alternatifs (scénario 1),

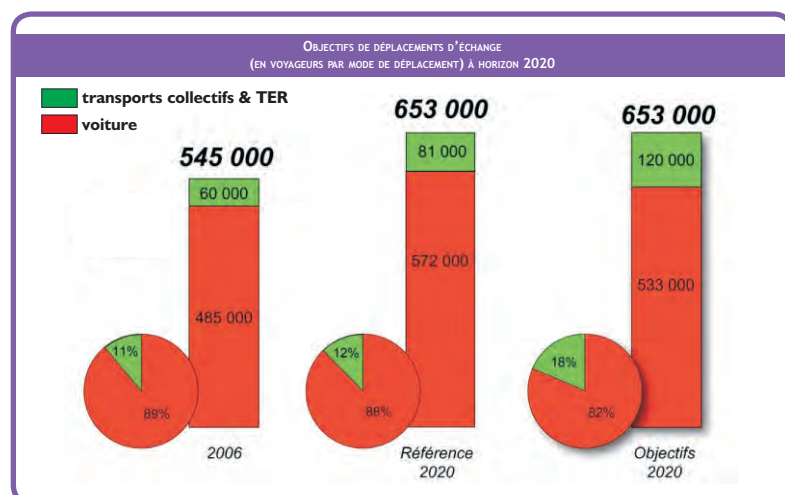
> un second scénario extrêmement volontariste avec des investissements massifs pour les modes alternatifs et des contraintes fortes sur l'automobile ou l'amorce d'une crise énergétique sévère (scénario 2)

Ces deux scénarios proposés visent à un maintien de la mobilité globale des habitants, à une augmentation forte des modes alternatifs et à une baisse sensible du trafic automobile.



Le projet de PDU vise le scénario le plus ambitieux, le n°2. L'ensemble des actions préconisées devrait permettre de le réaliser.

Flux d'échange avec l'extérieur



L'objectif du PDU pour les flux d'échange avec l'extérieur de la Métropole (personnes qui viennent sur le territoire métropolitain et personnes qui en sortent) est la poursuite de la tendance actuelle en nombre total de personnes concernées -ce point est d'importance et touche au rayonnement de la métropole.

Mais les déplacements seront réalisés différemment :

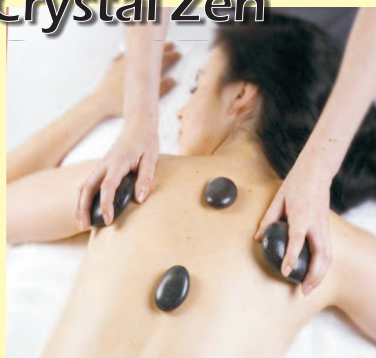
> doublement du trafic ferroviaire

> meilleure occupation des automobiles et, en conséquence, une baisse relative du trafic routier d'échange.

Pour aller plus loin
www.lillemetropole.fr

Nouveaux commerces & services

Crystal Zen



Christelle est esthéticienne à domicile. Diplômée d'Etat, elle se déplace sur Wambrechies et les villes alentours pour s'occuper de vous : soins des visages, du corps, épilation (homme & femme), maquillage, pose de faux ongles, modelage californien, etc.

06 16 43 28 64 | crystal.zen@live.fr

Matili



Matili est un tout nouveau magasin de prêt-à-porter féminin qui a ouvert ses portes fin novembre sur la zone commerciale du supermarché Match.

Matili, 471 rue de Quesnoy. Tel : 03 20 40 60 30. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h. Le samedi, de 10h à 19h.

Modelage



Offrez-vous une parenthèse de bien-être dans votre quotidien.

Florence Demeestère est masso-relaxologue et diplômée de l'Institut franco-canadien. Elle propose les lundis, mardis, vendredis et samedis matin des modelages de relaxation de qualité d'une heure ou une heure et demi, propres à vous offrir détente et bien-être.

06 59 26 66 43 | demeestere.flo@nordnet.fr

Deux restaurants à déguster



> La Ferme des Trois Louches

[Route de Comines]

La Ferme des Trois Louches a changé de propriétaire et réouvert ses portes le 16 mars dernier.

Le restaurant installé dans une ancienne ferme rénovée est dorénavant ouvert midis et soirs du mardi au samedi, une carte superbement achalandée a fait son apparition et deux salles supplémentaires accueillent les gourmets.

Le cadre, toujours aussi exceptionnel et propice aux repas entre amoureux, vous offre un choix cornélien : profiter de la magnifique terrasse ou de l'intérieur coquet évoquant une maison de poupée ? Et à la fin du repas : allez-vous vous promener dans la roseraie ou vous allonger dans une chaise longue à l'ombre des arbres du jardin ?

La ferme des Trois Louches | 760, route de Comines, fermée les dimanches et lundis ainsi que du 1er au 23 août.
Réservation conseillée au 03 20 39 72 49
Plus d'infos sur www.resto.fr



> Le Saint Chrysole

[Route de Quesnoy]



Propriété de M Da Silva et réouvert depuis mi-avril après de longs travaux de restauration, le Saint Chrysole est un café-restaurant comme on les aime : chaleureux et abordable.

Cerise sur le gâteau : sa terrasse arborée avec vue sur les champs et forte de 50 couverts, qui vous permet d'y organiser vos réceptions, repas de mariage, baptême, etc.

En prenant la route vers Quesnoy-sur-Deûle, vous ne pourrez pas le louper (cf photo)!

Café-restaurant le Saint Chrysole, restaurant ouvert le midi du lundi au vendredi, ainsi que les vendredis et samedis soir. Bar ouvert tous les soirs. Fermeture le dimanche.
Fermé du 7 au 15 août inclus.
1310, route de Quesnoy | 03 28 53 55 28

Conseil Municipal

Voici un résumé des principales décisions prises lors du Conseil Municipal du jeudi 6 mai 2010.

PARC D'ACTIVITES DU CHAT 2 – VENTE DE TERRAIN À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE GRAND LILLE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente au profit de la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille de 24 715 m² de terrains du Parc d'Activités du Chat 2 au prix de 28 € HT le m², autorise M. le Maire à solliciter l'Étude de Maîtres KINDT et LEROY, notaires associés à Quesnoy sur Deûle, pour l'élaboration du compromis de vente et de l'acte de vente définitif, et à signer lesdits actes et tous actes devant intervenir dans ce contexte.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009 ET COMPTE DE GESTION 2009 – BUDGET PRINCIPAL, PORT DE PLAISANCE ET PARC D'ACTIVITE DU CHAT 2

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 abstentions, déclare que ces comptes de gestion dressés pour l'exercice 2009 par le Trésorier Principal, visé par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part et adopte les comptes administratifs (**lire en page 6**).

TRANSFERT DES PARKING DE L'HOTEL DE VILLE ET DE LA PLACE DE LA DISTILLERIE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de

transférer à Lille Métropole communauté Urbaine la totalité de l'emprise de ces ouvrages

REMBOURSEMENT PARTIEL DE LA PERTE D'EXPLOITATION DE LA PENICHE « LA FANTASIA »

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 voix contre, autorise le remboursement partiel de la perte d'exploitation de la Péniche *La Fantasia* pour un montant de 375 €, qui n'a pu bénéficier du service de remplissage des cuves pendant la période hivernale.

CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR DEPRECIATION DES ACTIFS CIRCULANTS

Pour des raisons de salubrité publique, la ville a effectué, pour le compte et à la charge du propriétaire, le nettoyage de la propriété sise 465 rue de l'Agrippin. Compte tenu de la situation sociale et financière de cette personne, le recouvrement de cette somme est compromis. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de constituer une provision pour dépréciation d'actif circulant d'un montant de 3 260 €.

SYNDICAT MIXTE GENS DU VOYAGE – MODIFICATION DES STATUTS ET ANNULATION DE LA DELIBERATION N° 09/55 DU 2 JUILLET 2009

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, annule la délibération susvisée, approuve la modification

des statuts, mandate M. le Maire pour obtenir du syndicat une nouvelle modification statutaire qui prenne en compte les souhaits de la ville comme suit :

- nous considérons que le syndicat devrait également gérer des aires de passages qui font actuellement défaut dans la communauté urbaine et déplore donc qu'elles ne soient pas mentionnées dans ces statuts dans la liste des dispositifs d'habitat des gens du voyage.

- de plus, la commune de Wambrechies estime que pour les communes syndiquées et en conformité avec la Loi Besson, le syndicat mixte devrait aller plus loin en écrivant dans ses statuts en complément : « Pour les communes adhérentes et en règle avec la Loi Besson, cette intervention du syndicat est une obligation et non une possibilité ouverte. »

REVISION DES TARIFS DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a fixé les tarifs de l'école de musique à compter du 1er septembre 2010 (**lire page 6**).

Retrouvez l'intégralité
des comptes-rendus des
Conseils Municipaux
sur internet

wambrechies.fr

EXPRESSION LIBRE

PUBLIÉE SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES AUTEURS

AVEC VOUS, WAMBRECHIES Durable, Sociale, Solidaire

Repeindre en Vert...

À défaut d'avoir écouté les conseillers d'opposition depuis 10 ans, voilà que notre Ville se retrouve avec 20 ans de retard sur le sujet essentiel de l'écologie urbaine. Alors, dans l'urgence, on repeint en vert : incapable de trouver acquéreur pour l'extension de la ZAC rue d'Ypres, la Ville revend le tout à la Chambre de Commerce, **à prix inférieur au prix de revient**, avec la promesse d'une ZAC en « THQE ». Les promesses n'engagent que ceux qui y croient : voyez les panneaux d'annonce de la CCI : « THQE » a disparu, ne reste plus que HQE et l'on verra sans doute au fil des acquisitions les qualifications rétrograder, de dérogation en dérogation.

Agir pour l'environnement, ce n'est certainement pas la voie prise par le groupe majoritaire : jugez-en par la somptueuse plaquette déposée dernièrement dans toutes les boîtes aux lettres. Papier glacé, quadrichromie, 48 pages, dont la moitié à la gloire des promoteurs immobiliers !

La page 20 est particulièrement intéressante, elle nous rappelle qu'un « stop-pub » sur la boîte aux lettres fait économiser 40 kg de papier. Un stop « publi-information » adressé à ce pompeux document en aurait fait économiser une bonne part !

À Wambrechies ou ailleurs, passez d'excellentes vacances !

REUSSIR WAMBRECHIES

Certains se sont émus de la prise de position de notre groupe vis à vis des éoliennes. Ce n'est pas être écologiste que de vouloir en implanter partout, tout comme il n'est pas anti-écologiste de vouloir en maîtriser l'implantation. Ces mêmes personnes s'émeuvent des radiations émises par les antennes relais des téléphones portables tout en réclamant la généralisation de l'usage des ampoules basses consommation qui ne sont pas exemptes de rayonnement radio-électrique, et qui sont comme les portables composées de nombreux métaux lourds toxiques pour la santé et l'environnement !

Un sage a dit : « *tout homme qui dirige ou décide a contre lui tout ceux qui pensent exactement la même chose mais qui auraient voulu y penser avant. Il a aussi contre lui, bien entendu, tout ceux qui auraient fait exactement le contraire mais il a aussi contre lui, l'immense armée de tout ceux qui ne font rien.* »

Cet homme peut aussi être un groupe, notre groupe. Nous ne prétendons pas avoir la science infuse et tout savoir sur tout mais tout ce que nous décidons n'a qu'un but : l'avenir et le bien-être des habitants de

Wambrechies.

Car faire de la politique est avant tout prévoir pour l'avenir. Toutes les décisions, tous les projets n'ont pas un résultat immédiat, mais rappelez vous qu'en 1996 il y avait un peu plus de 1000 emplois sur la commune et qu'à ce jour on en dénombre plus de 4 000 ! Et dire que l'on a pu lire dans la presse que Wambrechies était, pour un responsable socialiste, devenue une ville dortoir !

La quasi-totalité des élus du groupe majoritaire n'ont aucune prétention politique départementale, régionale ou encore moins nationale. Nous ne travaillons que pour notre commune et comptons mener à bien cette tâche que vous nous avez confiée.

Voici les enfants en vacances après une année scolaire bien remplie avec, nous l'espérons, succès, notamment pour les CM2 qui intégreront le collège lors de la prochaine rentrée.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances en famille, en colonie ou encore dans nos accueils de loisirs où vous trouverez des animateurs toujours à la recherche d'idées nouvelles pour vous satisfaire et vous offrir de merveilleux souvenirs.



6

1

2

3

4

7

5

- 1 - M et Mme NOEL, Nocces d'Or le 3 avril 2010
- 2 - M et Mme VANSEVENANT, Nocces d'Or le 10 avril 2010
- 3 - M et Mme VANEUIL, Nocces d'Or le 17 avril 2010
- 4 - M et Mme OUVRY, Nocces d'Or le 25 avril 2010
- 5 - M et Mme DURHOIT, Nocces de Diamant le 2 mai 2010
- 6 - M et Mme DENYS, Nocces d'Or le 15 mai 2010
- 7 - M et Mme BERGHE, Nocces d'Or le 30 mai 2010

Retour en photos sur six couples en or et un de diamant, mis à l'honneur par la ville le trimestre dernier. Félicitations et merci à eux pour leur bonne humeur et leur joie de vivre -ensemble.